

## Réunion Technique « Diversité » du 6 février 2020

### *Tout reste à faire*

Monsieur Thévaux, délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle au Secrétariat Général, a présidé une réunion technique sur la « Diversité » le 6 février 2020.

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- 1. Projet de cahier des clauses particulières (CCP) cellule d'écoute et de conseils pour la collecte, le traitement et le suivi des signalements de cas avérés ou supposés de discrimination et de violences sexuelles et sexistes ;**
- 2. Projet du plan ministériel diversité 2020 – 2022 ;**

#### **Marché pour la mise en place d'une Cellule d'écoute et de conseils pour la collecte, le traitement et le suivi des signalements de cas avérés ou supposés de discrimination et de violences sexuelles et sexistes**

La cellule ministérielle d'écoute et de prévention existe depuis 2009, et malgré l'engagement des personnels y travaillant, elle ne répond plus aux attentes des personnels.

Lors de précédentes réunions **FO Finances**

a partagé le constat sur la baisse d'activité, son manque de visibilité. En résumé elle avait atteint ses limites d'efficacité.

Dès lors, le Secrétariat Général a proposé en septembre 2019 la mise en place d'une cellule avec un prestataire privé à l'instar d'autres ministères. **FO Finances** estime que cette évolution est nécessaire afin de répondre aux besoins des agents et à l'expertise juridique de leur situation notamment.

Cette réunion avait vocation à étudier le cahier des charges particulières (CCP), avant la passation d'un marché en juin.

Le prestataire choisi devra être qualifié en matière de diagnostic juridique et de traitement des situations de discriminations en y intégrant les violences sexistes et sexuelles. Le traitement recouvre l'analyse, la qualification juridique, le délai de réponse au demandeur fixé à 15 jours.

Le dispositif sera ouvert à tout agent des ministères économiques et financiers, aux stagiaires et aux candidats à un recrutement. La saisine se fera par une adresse mèl ou un message sur un répondeur téléphonique. **FO Finances** a demandé que le numéro de téléphone dédié puisse être accessible de tous les services et non surtaxé.

**FO Finances** a insisté sur l'absolue nécessité pour les agents des MEF travaillant en DREAL, DIRECCTE et dans les DDI de bénéficier de cette cellule d'écoute.

La cellule réalisera un diagnostic de la situation et un expert juridique ou un avocat l'accompagnera dans ses recours internes au sein des ministères. Un rapport circonstancié sera transmis à la direction et à la Délégation à la Diversité et à l'Égalité Professionnelle.

A défaut de solution proposée par la direction pour mettre fin à la discrimination, le prestataire adressera ses conclusions à l'agent.

Ce marché sera conclu pour une durée de 2 ans, période de l'expérimentation. Il inclut un bilan annuel en présence du prestataire et des fédérations.

**FO Finances** a demandé que la mise en place de cette cellule fasse l'objet d'une forte communication.

## Projet du plan ministériel diversité 2020 – 2022

La délégation a présenté un projet de ce que pourrait être ce plan ministériel diversité 2020-2022. Ce plan sera élaboré autour de 4 axes, de grandes orientations, de priorités et d'actions concrètes. Il devra également être décliné dans chaque direction.

Certains thèmes feront l'objet de réunions spécifiques, notamment pour les agents en situation de handicap et exerçant une activité syndicale.

Les 4 axes envisagés :

- **Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination,**
- **Favoriser l'égalité de traitement dans les processus de ressources humaines,**

- **Promouvoir la diversité,**
- **Assurer un déploiement efficace du plan diversité par une gouvernance structurée.**

Sur le deuxième axe, **FO Finances** a rappelé que la Loi transformation de la fonction publique et la suppression des Commissions Administratives Paritaires (CAP) vont engendrer une opacité dans les processus RH avec le retour du « fait du prince ». Ces instances étaient garantes de « *...la transparence et la traçabilité des procédures d'évaluation et de promotion ...* » souhaitées par ce plan.

A ce stade, tout reste encore à écrire. **FO Finances** suivra avec attention ce dossier et sera force de propositions dans l'élaboration de ce plan d'action, pour qu'enfin une véritable lutte contre toutes formes de discriminations soit engagée dans nos ministères.

Le temps du silence et de la minoration de ces comportements est révolu.

Délégation **FO Finances**

**Françoise PHELIX (SGA Finances)**

**Pascaline KERHOAS (SGA Finances)**

**Pascale BRIZIO (FO Douane)**

**Jean-Paul PHILIDET (FO DGFIP)**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

DE LA FEDERATION SUR :  
<http://www.financesfo.fr/>

